



Communiqué de presse

Messages du 1^{er} octobre relatifs aux accords bilatéraux Suisse-UE : des jalons décisifs pour l'économie

Le Conseil fédéral a adopté le 1^{er} octobre 2004 le message sur la deuxième série d'accords bilatéraux (accords bilatéraux II) ainsi que celui sur l'extension de la libre circulation des personnes aux nouveaux pays membres de l'UE. Par la même occasion, il a pris connaissance des rapports qui lui ont été transmis en réponse à la consultation. Il en ressort qu'une large coalition de cantons, de partis et d'associations soutient cette étape importante dans les relations de notre pays avec l'UE.

Dans ses prises de position sur les résultats des négociations bilatérales et sur l'accord sur la libre circulation avec l'UE, economiesuisse l'exprime clairement : la ratification de ces accords revêt une importance décisive pour les milieux économiques suisses. Sans libre circulation des personnes, les accords bilatéraux conclus à ce jour avec l'UE seraient sérieusement menacés, ce qui entraînerait des conséquences imprévisibles pour l'économie de notre pays. Les accords bilatéraux II, en particulier ceux sur la fiscalité de l'épargne, sur la lutte antifraude, sur Schengen/Dublin ainsi que celui sur les produits agricoles transformés, sont aussi d'une importance fondamentale. Ces textes permettent de consolider tant la voie bilatérale suivie avec succès jusqu'ici que nos relations avec notre partenaire principal.

Les commissions parlementaires devraient disposer de suffisamment de temps pour examiner ces projets dans le détail jusqu'à leur traitement, qui devrait intervenir à la prochaine session d'hiver, par le Conseil national et le Conseil des Etats.

Les prises de position d'economiesuisse du 10.09.2004 (accords bilatéraux II) et du 17.09.2004 (libre circulation des personnes) figurent sur notre site www.economiesuisse.ch/f (publications, consultations).

Zurich, le 1^{er} octobre 2004

Pour toute question :
Gregor Kündig, economiesuisse, 01 421 35 35